

Microfinance, mais grands résultats

Apporter et adapter des services financiers aux populations pauvres : c'est le défi de la microfinance.

Sur tous les continents, elle s'est imposée en quelques décennies comme un vecteur efficace de développement et de réduction de la pauvreté, même dans les environnements les plus difficiles. Depuis les premières initiatives d'envergure, menées en Asie dans les années 1970, l'engouement ne s'est jamais démenti. A travers le monde, dix mille institutions opèrent aujourd'hui auprès de quarante millions de clients.

En offrant un accès au crédit et à l'épargne, la microfinance élargit les possibilités d'investissement des ménages et leurs opportunités de revenu. Ses applications sont multiples, du crédit apporté aux paysans entre deux récoltes, à celui permettant à des étudiants défavorisés de se former pour accéder à l'emploi. Les bénéfices directs et indirects sur les conditions de vie sont largement confirmés par les enquêtes de terrain, qu'il s'agisse d'accès aux soins, de nutrition, de logement, d'éducation.

A qui revient ce succès ? Aux populations, d'abord, qui démontrent chaque jour leur capacité à entreprendre et leur volonté de s'en sortir. Aux organisations non gouvernementales, ensuite, qui jouent depuis le début un rôle de premier plan dans la création des structures de terrain. A l'aide publique au développement (APD), enfin, qui a largement contribué à la consolidation de cette nouvelle finance.

Historiquement, la survie des opérations de microcrédit a en effet largement reposé sur une injection continue de fonds publics par les agences d'aide - la coopération française ayant déployé pour sa part plus de 150 millions d'euros depuis le milieu des années 1980. Mais pour pérenniser ces programmes et les transformer en véritables institutions, la recherche de l'autonomie financière devenait nécessaire. Aussi, depuis 1995, les donateurs se sont accordés pour appuyer les structures poursuivant cette stratégie : en renforçant leurs capacités techniques par des formations professionnelles, en mettant à disposition des experts expatriés, en soutenant la création d'un environnement réglementaire et juridique favorable, comme l'a fait la France en Afrique centrale.

Aujourd'hui, à l'image de la « mère fondatrice », la *Grameen Bank*, plusieurs institutions ont prouvé qu'elles pouvaient parvenir à d'excellentes performances financières tout en desservant de vastes populations : Al Amana au Maroc, ACEP au Sénégal, ADEFI à Madagascar, AMRET au Cambodge... Voilà qui montre aux sceptiques la capacité des pauvres à rembourser leurs emprunts, comme celle des institutions à assumer les charges de gestion de prêts et dépôts de taille restreinte.

Mais en dépit de ces réussites, le développement mondial de la microfinance demeure trop limité. Pour quarante millions de personnes qui ont accès à ses services, des milliards n'y ont toujours pas droit. Et si c'est en Amérique latine et en Asie que l'offre de crédit est la plus développée, en Europe de l'Est qu'elle croît le plus rapidement, elle demeure très faible, à quelques exceptions près, au sud du Sahara. Il faut donc franchir une nouvelle étape.

Demain, pour se déployer à grande échelle, les institutions de microfinance devront mobiliser les investisseurs privés, ouvrir leur capital, se refinancer auprès des banques et le cas échéant émettre des obligations sur les marchés financiers. Cette mutation devra être organisée, facilitée avec l'appui renouvelé de l'aide publique au développement.

Comme d'autres donateurs, la coopération française s'est déjà engagée sur cette voie. Elle garantit au Kenya l'une des premières émissions obligataires d'une institution de microfinance sur le continent africain. De même, pour appuyer ces structures aux moments clefs de leur existence (naissance, expansion du portefeuille, changement de forme juridique...), elle développe un outil original d'apport de fonds propres (ou de quasi-fonds propres) récupérables dès que les institutions démontrent leur autonomie financière.

Le développement à grande échelle de la microfinance ne pourra s'opérer que dans une logique de marché. Tout en soutenant ce mouvement, l'aide publique internationale devra progressivement orienter son action vers les exclus et les plus démunis, vers toutes les marges sociales et géographiques moins rentables de la microfinance. Elle a là un devoir d'intervention et d'innovations continues.

Plusieurs pistes sont à l'étude, comme la « micro-assurance » qui pourrait offrir des mécanismes de couverture sociale pour des montants très réduits. Quant aux zones rurales, dont les populations dispersées sont difficiles à atteindre, le recours à des acteurs commerciaux déjà présents sur le terrain et l'emploi de nouvelles technologies de communication sont envisagés.

La microfinance a engrangé de brillants succès. Elle se trouve à un tournant de son histoire. Déjà au cœur du dixième sommet de la Francophonie, l'année 2005 lui est dédiée par les Nations Unies. Ce sera l'occasion pour toutes ses parties prenantes de lui donner un nouvel élan. Le monde l'attend.

Jean-Michel Severino

Directeur général de l'Agence Française de Développement et professeur associé au CERDI (Université d'Auvergne)